



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 14 mars 2023

N° d'affaire : 2022.GSI.3470

Secrétariat général, groupe de produits 04.01.9185 Soutien aux fonctions de direction, services généraux et prestations juridiques ; crédit supplémentaire 2022

1. Objet

Le solde I budgété pour le groupe de produits Soutien aux fonctions de direction, services généraux et prestations juridiques, d'un montant d'environ 20,7 millions de francs, est dépassé de quelque 2,2 millions de francs.

Cette situation est due en premier lieu aux projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (projets TIC), dont les coûts standard (intérêts et amortissements prévisionnels) sont supérieurs de quelque 1,7 million de francs au montant budgété. Il convient de mentionner en particulier les deux outils informatiques VacMe et Tracy, développés pour assurer le bon déroulement de la campagne de vaccination ainsi que du traçage des contacts dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 prises dans le domaine de compétences du Secrétariat général, dont l'ampleur ne pouvait être prévue au moment de la planification (+ CHF 0,8 mio environ). Les coûts standard occasionnés par le projet NFAM (nouvelle application spécialisée pour la migration) ont également été supérieurs d'environ 0,7 million de francs au budget en raison des exigences additionnelles à remplir (fonctionnalités et interfaces supplémentaires).

Par ailleurs, les charges de personnel planifiées ont été dépassées de près de 0,4 million de francs. D'une part, des remplacements pendant des congés de maternité ont entraîné des surcoûts qui ne sont pas entièrement couverts – ou ne le seront qu'ultérieurement – par les allocations pour perte de gain. D'autre part, il a fallu procéder à des engagements de durée déterminée non planifiés pour mener plusieurs projets législatifs de grande envergure comme la loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand) et ses dispositions d'exécution ou la révision de la loi sur l'aide sociale (LASoc).

Enfin, les charges de biens et services ont elles aussi dépassé le budget (+ CHF 0,2 mio environ) en raison notamment du soutien externe requis à court terme suite à l'absence pour cause de maladie de personnes clés.

2. Bases légales

- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0), article 57
- Ordonnance du 30 juin 2021 sur l'organisation et les tâches de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (ordonnance d'organisation DSSI, OO DSSI ; RSB 152.221.121), articles 7 et 8

3. Montant du crédit et groupe de produits

3.1 Groupe de produits pour lequel un crédit supplémentaire est demandé

Groupe de produits 04.01.9185 Soutien aux fonctions de direction, services généraux et prestations juridiques	Montants en CHF
Crédit budgété pour 2022	20 698 658
Comptes 2022	22 856 899
Crédit supplémentaire	2 158 242

3.2 Groupe de produits dans lequel une compensation est prévue

Groupe de produits 04.04.9105 Santé publique	Montants en CHF
Crédit budgété pour 2022	63 758 315
Solde 2022 avant compensation	26 485 612
Compensation déjà inscrite au budget	0
Compensation selon présente demande	2 158 242
Solde 2022 après compensation	24 327 370

4. Répercussions sur le calcul des prestations

Le crédit supplémentaire n'a pas de répercussion sur le calcul des prestations.

5. Répercussions sur la comptabilité financière

Le solde budgété dans le compte de résultats, d'un montant de 21 018 794,11 francs, a été dépassé de 2 063 647,72 francs. Il comprend l'économie réalisée au niveau des subventions à des conférences intercantionales, inférieures de quelque 70 000 francs au budget, qui se répercute sur le solde II et non sur le solde I dans la comptabilité d'exploitation.

6. Motifs

Le solde I (budget global) du groupe de produits Soutien aux fonctions de direction, services généraux et prestations juridiques est supérieur de 2 158 242 francs au montant inscrit au budget.

Postes / Montants en CHF	Budget	Comptes	Écart
Rentrées financières	-30 000	-148 838	-118 838
Frais de personnel	8 303 054	8 677 166	374 111
Coûts matériels	9 966 301	10 196 836	230 534
Intérêts et amortissements prévisionnels	2 459 302	4 131 736	1 672 434
Autres coûts	0	0	0
Solde I (budget global)	20 698 658	22 856 899	2 158 242

Berne, le 14 mars 2023

Au nom du Grand Conseil



Martin Schlup
Président

Patrick Trees
Secrétaire général